

EMPLOIS ET RECRUTEMENT

Le SNES-FSU demande des créations d'emplois d'enseignants pour permettre de diminuer les effectifs des classes en collège et lycée et améliorer les remplacements, mais aussi de personnels de vie scolaire et de Psy-EN. Il demande également une entrée dans le métier progressive et accompagnée et donc de revoir la formation des stagiaires, avec notamment un service en responsabilité d'un maximum de 6h.

1/ Quelle politique comptez-vous mettre en œuvre pour répondre aux besoins du système éducatif et rendre à nouveau le métier attractif (plan pluriannuel de recrutement, pré-recrutements) ?

Augmenter la rémunération en début de carrière.

Valoriser les parcours professionnels antérieurs.

2/ Quelles sont vos propositions concernant les moyens nécessaires à l'encadrement de la vie scolaire et les personnels qui en ont la charge (CPE, AED, infirmiers et médecins scolaires, assistants sociaux) ?

Inciter la présence d'étudiants étrangers dans l'accompagnement et l'encadrement de nos élèves.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Le SNES-FSU demande la reconnaissance des personnels – concepteurs de leurs métiers – dans leur travail, le respect de leur statut, de leur qualification et de leurs droits, et la prise en compte du travail collectif dans le temps de service. Il demande également une formation continue qui réponde aux attentes et besoins des personnels. Enfin, il demande une cessation progressive d'activité en fin de carrière.

1/ Un obstacle majeur aux apprentissages est le trop grand nombre d'élèves par classe : quelles mesures envisagez-vous pour lutter contre la surcharge des effectifs ?

Tout dépend de la matière.

2/ Quelle est votre conception de la formation des maîtres et de l'entrée dans le métier ?

Bonne maîtrise initiale de la matière.

Accompagnez les jeunes collègues dans leur classes. Les formations académiques présentent un intérêt limité.

AUTONOMIE DES ÉTABLISSEMENTS

Le SNES-FSU demande le retour à des grilles horaires nationales d'enseignement intégrant des dédoublements et défend la gestion des personnels sous la responsabilité de l'État. Il demande de respecter la liberté pédagogique individuelle et collective des enseignants.

Etes vous favorable ou non à un élargissement de l'autonomie des établissements ? Si oui, dans quels domaines ?

Oui pour les établissements de grande taille.

L'AMBITION DU SECOND DEGRÉ

LE SNES-FSU demande un second degré cohérent de la Sixième à la Terminale dans le cadre d'une scolarité obligatoire portée à 18 ans. Cette scolarité devra s'appuyer sur les enseignements disciplinaires ayant le souci de démocratiser, c'est-à-dire de lutter contre les inégalités afin de permettre l'accès à un baccalauréat conforté. L'orientation devra être repensée pour développer l'estime de soi, l'envie d'apprendre, de réussir et construire sa place dans la société.

1/ Quels sont pour vous les objectifs de la scolarité obligatoire ?

Jusqu'à 16 ans. L'apprentissage doit être possible après 14 ans après avis favorable du conseil de classe.

2/ Quelles mesures prendrez-vous pour viser partout la mixité scolaire et sociale, réduire les inégalités face aux apprentissages, prévenir et résorber l'échec scolaire ? Quelle politique entendez-vous mener vis-à-vis de l'enseignement privé ?

3/ Qu'envisagez-vous pour le collège ? Reviendrez-vous sur la réforme de 2016 ? Si oui, comment et avec quels objectifs ? C'est aux établissements de choisir.

4/ Etes-vous favorable à une réforme du baccalauréat ? Si oui, laquelle ?

Ecrit pour 4 matières principales. Contrôle continue pour les autres matières.

CARRIÈRES, SALAIRES, PENSIONS

Le SNES-FSU demande de programmer un plan de rattrapage des salaires et que la plupart des indemnités soient intégrés dans le traitement. Il demande aussi d'améliorer le pouvoir d'achat des retraités.

1/ Etes-vous favorable à une augmentation des salaires des personnels de l'Education Nationale ? Par quels moyens ?

2/ Envisagez-vous des mesures d'indexation des pensions de retraite sur les évolutions salariales ?

3/ Quelle politique comptez-vous mener pour résorber la précarité dans le second degré de l'Éducation nationale (accès au statut par titularisation, gestion...) ?

SPECIFICITES ACADEMIQUES

1/ Politique des langues : Etes-vous favorable au bilinguisme ? Avec quels moyens ?

Oui. Avec des salaires plus attractifs pour les matières déficitaires.

La langue du voisin doit être obligatoire dans les régions frontalières.

Comment comptez-vous garantir un accès plus large aux langues dans toute leur diversité (espagnol, portugais, italien, arabe, russe, turc, etc) ?

2/ Laïcité : Quelle est votre position sur l'enseignement religieux en Alsace ? **Pas de difficulté à relever.**

3/ Apprentissage : Quelle place réserverez-vous à l'apprentissage ? Selon vous, faut-il rattacher l'intégralité des formations par apprentissage au service public d'éducation ? **Un système mixte peut cohabiter.**

4/ Orientation : engagerez-vous un plan de reprise par l'Etat des CIO départementaux ou financés actuellement par les collectivités locales ? Cela afin de garantir à toutes les familles un service public d'orientation de proximité ? **C'est une mission et donc une charge pour l'Etat.**

Eric STRAUMANN

Député du Haut-Rhin